

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

RÉGION DU SUD

DÉPARTEMENT DE L'Océan

COMMUNE DE MVENGUE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

STRUCTURE INTERNE DE GESTION ADMINISTRATIVE
DES MAÎCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

SOUTH REGION

OCEAN DIVISION

MVENGUE COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL

INTERNAL STRUCTURE FOR THE ADMINISTRATIVE
MANAGEMENT OF PUBLIC CONTRACT

Avis d'Appel d'Offres

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03

**AONO/COM.MVENGUE/CIPM/SIGAMP/ 2026 du 05/02/2026 POUR LES TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DU SITE DE KOUMKOUM DANS L'ARRONDISSEMENT DE
MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.**

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public 2026, le Maire de la commune de MVENGUE, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence **POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SITE DE KOUMKOUM DANS L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.**

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent, notamment :

- TRAVAUX PREPARATOIRES ;
- FONDATIONS ;
- ELEVATIONS ;
- CHARPENTE-COUVERTURE-PLAFOND ;
- ENDUITS ET REVETEMENTS ;
- MENUISERIE BOIS-METALLIQUE-ALU-VITRERIE ;
- PLOMBERIE ET SANITAIRE ;
- ELECTRICITE (COURANTS FORTS-COURANTS FAIBLES) - CLIMATISATION ;
- PEINTURE-VERNIS ;
- VOIRIES ET RESEAUX DIVERS (VRD).

3. Tranches/Allotissement

Les travaux sont en un Lot unique.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 40 000 000 (Quarante-millions) FCFA TTC

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres est de **4 (QUATRE)** mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service commencer les prestations.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises relevant du secteur d'activité Bâtiment et installées au Cameroun.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par *le Bip MINTOUL* de l'exercice 2026

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est, hors ligne.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission acquitté à la main et timbrée, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics, dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO, dont le montant s'élève à **400 000 (quatre cent mille) FCFA** et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite, mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la Décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. Les chèques bancaires même certifiés ne seront pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire. Le cautionnement sera valide par un récépissé de dépôts à la CDEC.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables dès publication du présent avis au service des Marchés Publics de la Commune de Mvengue téléphone 694 33 95 73 dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue à la Commune de MVENGUE au *service des Marchés Publics* téléphone 694 33 95 73 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable *des frais d'achat du DAO* de **66 000 (soixante-six mille)** Francs CFA, payable à la *Recette Municipale de la commune de Mvengue*.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux

adresses sus indiquées pour la version

électronique. Toutefois, la soumission par

voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

- Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires (1 original + 6 copies marqués comme tels) devra parvenir au service des Marchés Publics, au plus tard le **05/03/2026** à 12 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°.03/ AONO/ COM.MVENGUE/CIPM/SIGAMP/ 2026 du 05/02/2026 OUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SITE DE KOUMKOUM DANS L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- les plis non-conformes au mode de soumission ;
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 05/03/2026 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Mvengue.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité

de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

15. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

[Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.]

Il s'agit notamment :

A- Pièces Administratives

a) Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des plis délivrée par un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics accompagnée du récépissé CDEC;

Absence (à l'exception de la caution de soumission) après un délai de 48 heures après la notification, d'au moins une des pièces du dossier administratif.

B- Offre technique incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

- a) Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;
- b) Absence de la charte d'intégrité datée et signée
- c) Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales
- d) Absence d'une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) avec un contenu conforme au modèle de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances au Cameroun d'au moins :
- e) N'avoir pas validé au moins 2/3 des critères essentiels avec obligatoirement le critère matériel ;
- f) Absence de l'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- g) Preuves d'acceptation des clauses du marché
- h) Absence de labélisation du projet

C- Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

- a) Sous-détails de prix unitaires non conformes au modèle de l'offre ;
- b) Bordereau de prix unitaires non conformes au modèle fourni dans le présent dossier d'Appel

d'Offres ;

c) Absence dans l'offre financière d'un prix quantifié.

Absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE)

D- Critère éliminatoire d'ordre général

a- Absence de la copie de sauvegarde ou non-respect du format de fichier des offres.

b- Absence de l'origine de la caution de soumission accompagné du récépissé CDEC

c- Fausse déclaration, documents falsifiés ou non authentique, manœuvres frauduleuses

d- Absence de la copie de sauvegarde

15.2. Critères essentiels Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- la présentation de l'offre ;
- les références du soumissionnaire ;
- la capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière) ;
- la qualification et l'expérience du personnel ;
- les moyens logistiques ;
- la méthodologie.

16- Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises, dont l'offre est évaluée la moins-disante *en incluant le cas échéant les remises proposées.*

par leur offre pendant *90 jours* à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à *service des Marchés Publics*, numéro téléphone, 694 33 95 73

18. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

MVENGUE Le,

05 FEB 2026

Copies :

- ARMP
- DDMIN/Océan
- Président CIPM/MVE
- Affichage / chrono

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MVENGUE
(Maître d'Ouvrage)



Théodore AMBASSA